

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/117-Accueillir-toute-la-misere-du>



« Accueillir toute la misère du monde » Michel Rocard, martyr ou mystificateur ?

- Actu islamophobie -

07 83 04 83 19

coordination@crifrance.com

Date de mise en ligne : mercredi 30 septembre 2009

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

Analyse pertinente de Thomas Deltombe, Journaliste, auteur de L'islam imaginaire - La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005, La Découverte, Paris, 2007.

Beaucoup de responsables politiques ont, sur leur carrière, de petites taches indélébiles : ces « petites phrases » compromettantes qui trottent dans toutes les têtes, et que les journalistes - toujours prompts à jouer leur rôle de contre-pouvoir, comme on sait... - aiment à rappeler. Les décennies 1980 et 1990, années de forte montée de l'extrême droite, furent riches en la matière. On se souvient des « bonnes questions et des mauvaises réponses » formulées, selon Laurent Fabius en 1984, par Jean-Marie Le Pen. Ou encore « du bruit et de l'odeur » des immigrés qui insupportaient le futur président Jacques Chirac en 1991. La petite phrase qui colle à peau de Michel Rocard est celle de la « misère du monde » que la France, avait-il déclaré, ne pouvait accueillir.

Les « amis » de la Cimade...

Au cours des célébrations du 70e anniversaire de la Cimade (1), le 26 septembre 2009, l'ancien premier ministre socialiste est revenu sur la polémique qu'avait fait naître sa fameuse sortie :

« Une malheureuse inversion, qui m'a fait évoquer en tête de phrase les limites inévitables que les contraintes économiques et sociales imposent à toute politique d'immigration, m'a joué le pire des tours : séparée de son contexte, tronquée, mutilée, ma pensée a été sans cesse invoquée pour soutenir les conceptions les plus éloignées de la mienne [...]. La France et l'Europe peuvent et doivent accueillir toute la part qui leur revient de la misère du monde ! »

Le site d'information Rue89 et le blog d'une journaliste de Libération, qui rapportent en chœur ces propos, insistent : Michel Rocard, tout collaborateur de Nicolas Sarkozy qu'il soit devenu, « n'est pas d'accord avec la politique d'immigration menée par la France et l'Europe (2) ».

Rue89 rappelle en outre que Michel Rocard s'était déjà exprimé sur cette « phrase tronquée ». En 1996, en effet, voyant que ses propos sur la « misère du monde » étaient repris en permanence par la droite, alors au pouvoir, pour limiter drastiquement les droits des étrangers en France, l'ancien premier ministre s'était fendu d'une tribune, publiée le 24 août 1996 par Le Monde sous le titre « La part de la France » :

« La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais elle doit en prendre fidèlement sa part. Prononcée par moi en 1990, la première partie de cette phrase a eu un destin imprévisible, expliquait alors Michel Rocard. Elle soulignait les limites inévitables que les circonstances économiques et sociales imposent à toute démarche d'immigration, et cela d'autant plus qu'on veut la conduire dignement. Ce rappel des contraintes pesant sur les responsables politiques a été perversément interprété comme un ralliement à une doctrine d'immigration zéro qui n'a jamais été la mienne et qui serait aussi irréaliste pour la France que dangereuse pour son économie. Au point qu'aujourd'hui cette phrase, prononcée à l'époque devant les militants et amis de la Cimade, auditoire non suspect de xénophobie, est séparée de son contexte et sert de caution tous azimuts pour légitimer l'application, sans aucune considération des droits de la personne humaine, des impitoyables lois Pasqua de 1993, qui doivent être abrogées tout comme mon gouvernement avait fait abroger la loi Pasqua de 1986 (3). »

Michel Rocard n'aurait donc été qu'une victime des médias et de ses opposants politiques, lesquels auraient malicieusement sorti son propos de son contexte pour en faire une arme de combat contre sa personne et sa réputation. Magnanime, le site Rue89 met donc un terme définitif, croit-il, à la sordide polémique qui a entouré la « petite phrase » rocardienne : « Espérons pour la postérité de Michel Rocard que cette fois-ci la fin de sa phrase ait

été entendue (4). »

La « postérité », en réalité, a depuis longtemps blanchi Michel Rocard. On entendra de nombreux journalistes conspuer ceux qui osent reprendre la phrase rocardienne « hors de son contexte (5) ». Le quotidien Le Monde, dont l'éditorialiste anonyme avait commis l'outrage, le 22 juin 2003, de faire allusion à la citation de Rocard (6), trouva sur son chemin un courageux lecteur pour laver ce nouvel affront :

« Dans l'éditorial du Monde daté du 22 juin, vous citez les propos de Michel Rocard : "La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde." Encore eût-il fallu que cette affirmation fût correctement rapportée. (...) M. Rocard a précisément déclaré, devant la Cimade, en 1990 : "La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part", ce qui revêt une tout autre signification. C'est d'ailleurs le "destin imprévisible" de cette phrase qui a conduit son auteur à une mise au point dans vos colonnes (7). »

La consultation en ligne des archives du Monde aurait pourtant permis à ce généreux lecteur, à ceux qui ont publié son courrier et à tous les autres, de retrouver un article du « quotidien de référence » daté du 5 décembre 1989, et intitulé : « Les déclarations de M. Michel Rocard à "7 sur 7" : "Nous ne pouvons pas héberger toute la misère du monde" (8). »

... ou les téléspectateurs de TF1 ?

Car ce sont bien les propos tenus par Michel Rocard à l'émission « 7 sur 7 » (TF1), face à la présentatrice Anne Sinclair, le 3 décembre 1989, et non devant les « militants et amis de la Cimade » en 1990, qui ont fait scandale. Puisqu'il faut « contextualiser », contextualisons.

Nous sommes alors au terme de la première affaire de « foulards islamiques », celle du collège de Creil (9). Des journalistes et des responsables politiques, dans une surenchère à peine croyable, ont fait de ce qu'ils appellent alors les « tchadors de Creil » une immense polémique. L'affaire tourne depuis plusieurs semaines au lynchage symbolique de tout ce qui peut ressembler à un « immigré » ou à un « étranger » musulman. Les « élites », dans leur quasi totalité, s'en donnent à cœur joie. TF1, fraîchement privatisée, Antenne 2, toujours publique, et La 5, toujours plus agressive, multiplient les reportages sensationnalistes, confondant allègrement « musulmans », « immigrés » et « étrangers » pour les stigmatiser sans distinction.

A l'époque, le PS, sorti victorieux des dernières consultations électorales, présidentielles et législatives de 1988, est plus divisé que jamais : la guerre des « courants » - jospiniste, rocardien, fabusien - fait rage à l'approche du Congrès de Rennes, qui aura lieu quatre mois plus tard. Tous les coups bas, toutes les démagogues, sont permis pour faire chuter les adversaires internes. L'opposition de droite et d'extrême droite cherche pour sa part à profiter des divisions de la gauche et de la confusion générale entourant la polémique sur les « tchadors ». Jacques Chirac (RPR) accuse le gouvernement de jouer avec le feu pour avoir promis le droit de vote aux « étrangers ». Devenu, à la faveur de cette affaire, le maître du jeu politique, Jean-Marie Le Pen (FN) se félicite que soient « enfin » abordées les « vraies questions », et multiplie les provocations. Les socialistes, dépassés, tentent de reprendre l'avantage et recyclent le programme de leurs adversaires politiques, François Mitterrand lui-même ne tardant pas à déclarer que le « seuil de tolérance » des Français à l'égard des étrangers « a été atteint dans les années 1970 (10) »...

C'est dans ce contexte que Rocard intervient à « Sept sur Sept », le dimanche 3 décembre 1989. Après avoir relativisé l'« affaire des tchadors », félicité son ministre de l'éducation Lionel Jospin pour sa « sagesse » et les chefs d'établissements scolaires pour leur « fermeté », après avoir critiqué les mensonges démagogiques de Jacques Chirac et attaqué vertement le Front national qui incite « à la haine et à la violence », le premier ministre répète ce qui tient lieu de credo au PS depuis 1983 en matière de politique migratoire : non à l'« immigration », oui à l'« intégration » (11). C'est là qu'il décoche, une première fois, une petite phrase sur la misère du monde :

« Il faut lutter contre toute immigration nouvelle : à quatre millions... un peu plus : quatre millions deux cent mille étrangers en France, nous ne pouvons pas héberger toute la misère du monde : ce n'est pas possible. »

Pour « lutter contre toute immigration nouvelle », lutte qui se justifie selon lui parce qu'elle permettrait de faciliter l'« intégration » des immigrés en situation légale, Rocard insiste sur la nécessité d'expulser sans ménagement les « clandestins », de refouler tout nouveau migrant aux frontières, et de mettre en place de solides dispositifs pour lutter contre les migrants qui, comme beaucoup de responsables politiques et médiatiques le prétendent à l'époque, « abusent » du droit d'asile. C'est précisément à une question d'Anne Sinclair sur l'asile que répond Michel Rocard pour faire à nouveau allusion à « la misère du monde » :

« Les réfugiés, ce n'est pas une quantité statistique, c'est des hommes et des femmes qui vivent à Vénissieux, aux Minguettes, à Villeurbanne, à Chanteloup ou à Mantes-la-Jolie. Et là, il se passe des choses quand ils sont trop nombreux et qu'on se comprend mal entre communautés. C'est pourquoi je pense que nous ne pouvons pas héberger toute la misère du monde, que la France doit rester ce qu'elle est, une terre d'asile politique (...), mais pas plus. »

« Nous sommes un pays de droit.
Mais nous ne pouvons pas
en accepter davantage »

Pour bien signifier que la France se limitera au respect le plus draconien des conventions de Genève sur l'asile politique - « mais pas plus », insiste lourdement Rocard - et renforcera ses moyens pour dépister les « faux demandeurs d'asile », il se fait une fierté de brandir une batterie de chiffres inédits :

« Il faut savoir - le chiffre n'est pas encore public, je peux le donner aujourd'hui - qu'en 1988, nous avons refoulé - refoulé ! - à nos frontières 66 000 personnes. 66 000 personnes refoulées aux frontières ! A quoi s'ajoute une dizaine de milliers d'expulsions depuis le territoire national. [Voilà pour] l'année 1988. Et je m'attends à ce qu'en 1989, l'année n'est pas finie, les chiffres soient un peu plus forts. Autrement dit, je ne peux laisser personne dire que rien ne se fait. Cette politique est dure, il n'est pas question qu'elle soit médiatisée, mais nous devons le faire pour maintenir la cohésion de la société française et pour pouvoir intégrer, insérer, dans des conditions décentes ceux des immigrés qui sont chez nous en situation régulière, et qui sont - Dieu merci ! - le plus grand nombre. »

Autant dire que les propos de Rocard face aux millions de téléspectateurs qui regardent « 7 sur 7 » ce 3 décembre 1989 n'ont rien de nuancé, et que sa phrase sur la « misère du monde » n'a été ni tronquée ni dénaturée. Contrairement à ce qu'il a laissé entendre par la suite, Rocard s'est flatté de mener une politique d'« immigration zéro ». Pour appuyer cette politique restrictive, en rupture avec les traditions de la gauche, il annonce même, au cours de l'émission du 3 décembre 1989, son intention de renforcer impitoyablement la lutte anti-immigrés aux frontières de la Communauté européenne :

« Je veux annoncer aussi une intention diplomatique : vous savez qu'on discute en Europe de la libre circulation à l'intérieur de la Communauté. Nous sommes convenus, M. le président de la République et moi-même, qu'il fallait associer cette libre circulation des personnes dans la Communauté d'une installation aux frontières de la Communauté ou des quelques pays qui, entre eux, vont plus loin que les autres, de police ou de douane mixtes. Si nos frontières doivent se défendre contre l'immigration clandestine à celles de la Belgique ou de l'Allemagne ou peut-être un jour de l'Italie, ce sera en commun. C'est une inflexion de la politique, de la diplomatie, que nous suivons et c'est très important. C'est une des garanties, l'autre étant d'être très ferme sur l'expulsion des étrangers en situation irrégulière... » Insistant donc, à nouveau, sur la nécessaire expulsion des immigrés « clandestins », il ajoute : « La France est un pays de droit : on ne les embarque pas par charter sans que la justice y mette son nez. Les tribunaux doivent se prononcer. Nous sommes un pays de droit. Mais nous ne pouvons pas en accepter davantage. »

Ajoutons que Rocard revendique, malgré les polémiques suscitées par son intervention à « Sept sur Sept », sa coriace politique anti-immigration et assume sa déclaration sur la « misère du monde » devant des élus socialistes « d'origine maghrébine » rassemblés pour une réunion à l'Assemblée nationale le 7 janvier 1990 : « Aujourd'hui, je dis clairement - je n'ai pas de plaisir à le dire, j'ai beaucoup réfléchi avant d'assumer cette formule, il m'a semblé que mon devoir était de l'assumer complètement : la France n'est plus, ne peut plus être une terre d'immigration nouvelle. Je l'ai déjà dit et je le réaffirme : quelque généreux qu'on soit, nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde (12). »

« Toutes les xénophobies du monde »

Ce n'est en fait que bien plus tard, alors que Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, enchaîne les mesures anti-immigrés en s'appuyant sur les déclarations passées de l'ancien premier ministre socialiste, que Michel Rocard nuancera ses propos. Nanti d'une nouvelle invitation à « 7 sur 7 », le 4 juillet 1993, il stigmatise la majorité de droite revenue au pouvoir à la faveur des législatives de 1993 : « Nous sommes dans l'agitatoire d'une majorité qui veut consolider la sympathie de ses électeurs même quand ils pensent des bêtises. » Anne Sinclair réagit : « Est-ce que ce n'était pas une formule, qui était agitative en son temps, quand Michel Rocard a dit : la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde ? » Réponse : « C'est tragiquement une évidence. Et c'est précisément celle qui fait le problème. Mais laissez-moi lui ajouter son complément, à cette phrase : je maintiens que la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. La part qu'elle en a, elle prend la responsabilité de la traiter le mieux possible. Mais à partir de là, ce n'est pas non plus une raison pour que la France se charge de toutes les xénophobies du monde (13). »

C'est à partir de cette « rectification » tardive que Rocard essaiera, avec succès, de faire croire que ses propos originels ont été dénaturés (14), et que sa politique d'hier, alors qu'il était au pouvoir, n'a jamais différé de ses prises de positions ultérieures, nettement plus nuancées depuis qu'il n'est plus aux affaires.

Ayant réussi à faire oublier ses véritables déclarations de 1989, Michel Rocard est en effet parvenu à faire oublier la nature véritable de la politique migratoire que son gouvernement a menée quand il était premier ministre. Il peut donc se montrer « humaniste » lors de son intervention au 70^e anniversaire de la Cimade, le 26 septembre 2009. A l'en croire, Michel Rocard fut même, en 1989, un martyr solitaire de la défense des immigrés :

« Si j'ai été compris à l'inverse de mes intentions il y a vingt ans, c'est qu'à cette époque une très large partie de la classe politique et de l'opinion françaises, de droite à gauche, s'était laissé enfermer dans le paradoxe consistant à obéir aux injonctions xénophobes de l'extrême droite sous prétexte de limiter son influence. Paradoxe qu'hélas l'Europe politique tout entière s'est mise à partager. Le résultat en est que les vingt années écoulées ont été marquées par le développement d'une réglementation européenne sur l'entrée et le séjour des migrants fondée sur une vision purement sécuritaire. Comme si le seul rapport à l'étranger désirant la rejoindre que l'Europe puisse avoir devait être de méfiance et de rejet (15). »

Laver une image

Mais, au juste, que vient faire la Cimade dans la « version officielle » que Michel Rocard a finalement réussi à imposer ?

Le premier ministre était en réalité intervenu lors d'une conférence organisée par la Cimade, qui célébrait alors ses 50 ans, le 18 novembre 1989 à La Villette. A la tribune, il essayait de justifier sa politique migratoire en reprenant à peu près, quoique de façon plus nuancée étant donné l'auditoire, les arguments qu'il développera quelques jours plus tard sur TF1. On ignore si la formule sur la « misère du monde » fut utilisée par le premier ministre lors de cette rencontre. On ignore également si la fantomatique « seconde partie » de la phrase, supposément « tronquée », a également été prononcée. Quand bien même ces deux morceaux de phrase auraient été prononcés, ils sont passés totalement inaperçus.

Presque personne, à l'époque, n'a fait mention des propos, ni même du passage de Rocard à La Villette, exception faite des émissions religieuses chrétiennes diffusées sur Antenne 2 le dimanche matin. Voyant les menaces s'accumuler sur le respect du droit d'asile, « Le Jour du Seigneur » et « Présence protestante » s'associèrent en effet, le 18 février 1990, pour revenir sur les célébrations qui avaient entouré trois mois plus tôt le cinquantenaire de la Cimade. « Ce service œcuménique d'entraide rassemble des chrétiens de toute confession qui interviennent auprès de tous ceux qui souffrent de l'exil et de la misère », précisait l'émission en guise d'introduction (16). Et on entendit Geneviève Jacques, alors secrétaire générale de la Cimade, critiquer sans détour la politique migratoire du gouvernement socialiste, qui mettait en cause le droit d'asile sous prétexte de lutter contre les « faux demandeurs ». « Nous travaillons depuis cinquante ans avec les réfugiés, et aujourd'hui nous voyons que le droit d'asile est en danger. Et on dit : ça, c'est pas possible. Là, on se battra, on ne peut pas laisser passer ça (17). » Contrairement à la mystification qu'il inventera plus tard, Rocard n'a en réalité utilisé son intervention devant les militants de la Cimade, en incluant opportunément ces derniers dans son cercle d'« amis », que pour laver son image.

(1) L'acronyme signifie à l'origine « Comité inter-mouvements auprès des évacués » (voir l'historique de l'association sur son site).

(2) « Pour Michel Rocard, la France doit accueillir sa part de la misère du monde », Hexagone, blog de Catherine Coroller, 27 septembre 2009.

(3) Michel Rocard, « La part de la France », Le Monde, 24 août 1996.

(4) Zineb Dryef, « Pour la postérité, Rocard se bat contre la "misère du monde" », Rue89, 27 septembre 2009.

(5) Par exemple Sylvain Bourmeau, « L'islam médiatique », La suite dans les idées, France Culture, 5 octobre 2005.

(6) « L'Europe-aimant », Le Monde, 22 juin 2003.

(7) « La citation de Rocard », Le Monde, 27 juin 2003.

(8) Le Monde, 5 décembre 1989.

(9) Voir notre analyse : « Creil 1989, l'affaire des foulards » sur le site de la LDH-Toulon, 5 septembre 2009.

(10) Allocution présidentielle, TF1, Antenne 2, 10 décembre 1989.

(11) Voir : Danièle Lochak, « La politique de l'immigration au prisme de la législation sur les étrangers » (texte publié dans Les Lois de l'inhospitalité, La Découverte, 1997), disponible sur le site du Gisti. On notera que Rocard est plus nuancé que la plupart des autres responsables politiques français sur la définition de l'« intégration » : celle-ci est, dit-il, une question « sociale » qui concerne « tous les exclus », Français ou non, et non un problème « culturel ».

(12) Soir 3, FR3, 7 janvier 1990.

(13) « Sept sur Sept », TF1, 4 juillet 1993.

(14) Rectification qu'il reprend dans L'Express, le 25 avril 1996, en déclarant : « Si la France ne peut accueillir toute

la misère du monde, elle peut tout de même en accueillir une petite partie » (cité in Jean-Paul Alaux, « Contre l'extrême droite, la liberté de circulation », Plein Droit, n° 32, juillet 1996.

(15) Intervention de Michel Rocard en introduction à la Table Ronde : « Quel accueil de l'autre dans le monde de demain ? », 26 septembre 2009.

(16) « Célébrer demain », « Le Jour du Seigneur » et « Présence protestante », Antenne 2, 18 février 1990. C'est nous qui soulignons.

(17) Le 10 janvier 1990, la Cimade participera à une conférence de presse avec quatre autres associations pour dire son inquiétude sur les « conditions d'accueil des étrangers en France » et regretter d'être tenue « à l'écart de toute concertation » (Judith Rueff, « Dénonçant de nouvelles procédures, cinq associations manifestent leur inquiétude », Le Monde, 12 février 1990). Un an plus tard, elle participera à une campagne nationale en faveur de 100 000 demandeurs déboutés du droit d'asile. Retournant les déclarations fracassantes de Michel Rocard sur TF1 en 1989, la Cimade expliquera alors : « Sans recevoir toute la misère du monde, nous avons pour devoir de prendre notre part de la misère du monde... » (Robert Solé, « Le droit d'asile à l'arraché », Le Monde, 14 mai 1991).

Source : Le Monde Diplomatique